

A background image showing a diverse group of people, represented by colorful, stylized human figures in various colors (yellow, orange, blue, red, green) and shapes, suggesting a multicultural and inclusive community.

NOUS LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO

Au sujet de la FEO et de ses filiales
(Septembre 2026)



**Fédération des enseignantes et
des enseignants de l'Ontario**

bureau 100, 10, avenue Alcorn

Toronto, ON M4V 3A9

416.966.3424, 1.800.268.7061

otffeo.on.ca

1 La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO)

est devenue l'association professionnelle du personnel enseignant de la province avec l'adoption de la *Loi sur la profession enseignante*, en 1944. Aux termes de cette loi, toutes et tous les membres du personnel enseignant sont tenus de faire partie de la Fédération pour obtenir l'autorisation d'enseigner dans les écoles financées par les fonds publics de l'Ontario. La Fédération compte quatre filiales (L'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens, la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario, l'Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens et la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario).

La plupart de ces filiales avaient déjà constitué des associations volontaires 20 ans avant l'adoption de la *Loi sur la profession enseignante*, en 1944. Les enseignantes et les enseignants convenaient de la nécessité d'une Fédération qui serait reconnue par les autorités provinciales comme l'association professionnelle de tout le personnel enseignant de l'Ontario, et c'est à leur demande que la *Loi sur la profession enseignante* a été adoptée.

Organisation

En juin 1944, après l'adoption de la Loi, des représentantes et des représentants élus des filiales se sont réunis pour procéder à l'organisation de la Fédération et pour rédiger les mesures réglementaires qui seraient adoptées en vertu de la *Loi sur la profession enseignante*. Il avait été convenu que les associations volontaires qui existaient avant l'adoption de la Loi conserveraient leur autonomie au sein de la nouvelle fédération.

Chaque filiale fonctionne d'après sa propre constitution et délègue des représentantes et des représentants au Conseil d'administration de la FEO, l'organisme qui régit la Fédération.

Conseil d'administration

Un conseil d'administration composé de 40 membres s'occupe des questions qui concernent tout le personnel enseignant de la province. Le Conseil d'administration se réunit au moins trois fois par année; le Bureau de la Fédération, qui est composé de 12 membres élus par le Conseil d'administration et la secrétaire-trésorière ou le secrétaire-trésorier, se réunit actuellement 10 fois par année.



Représentation

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est l'intermédiaire officiel entre le personnel enseignant de la province et la ou le ministre de l'Éducation.

Il arrive parfois que la FEO recommande des personnes déléguées pour siéger aux comités d'examen d'organismes de réglementation ou d'élaboration de politiques tels que l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ou le ministère de l'Éducation.

La FEO est membre de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE/CTF) et elle envoie une délégation aux conférences provinciales, nationales et internationales sur l'éducation.

Comités

Les comités permanents mentionnés dans les statuts se composent d'un membre de chacune des filiales. Les comités relèvent du Conseil d'administration, qui peut accepter ou rejeter leurs recommandations ou renvoyer la question aux comités pour qu'elles et qu'ils en fassent une étude plus approfondie, ou encore soumettre la question aux filiales avant que la FEO prenne une décision finale.

D'autres comités peuvent être nommés à l'occasion par le Conseil d'administration et par le Bureau, selon les nécessités du travail de la Fédération. Chacun de ces comités se compose d'au moins un membre de chacune des filiales.

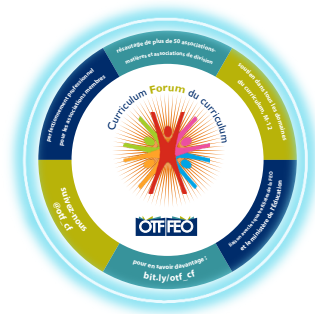
Cotisation de la FEO

Le travail de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est entièrement financé par les cotisations de ses membres. Le Conseil d'administration approuve la cotisation payable à la FEO, tandis que la cotisation de la FCE/CTF est approuvée à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de cette fédération.

Les filiales perçoivent leur cotisation et celle de la FEO. Elles versent à la FEO la cotisation qui lui revient selon un calendrier établi. La cotisation de la FEO à la FCE/CTF est versée exclusivement au nom des filiales membres de la FCE/CTF.

Forum du curriculum de la FEO

Le Forum du curriculum de la FEO vise à offrir une tribune qui favorise les interactions professionnelles entre les associations-matières, les associations de division et les associations d'intérêt spécial, ainsi qu'entre les associations et la FEO. Il assure également la liaison entre les associations et le ministère de l'Éducation. Les membres du Forum se réunissent habituellement trois fois pendant l'année scolaire.



Les membres du Forum sont la FEO, ses quatre filiales et une cinquantaine d'associations. Les associations établies peuvent présenter au Bureau de la FEO une demande d'adhésion au Forum.

Communications de la FEO

La FEO a établi plusieurs moyens de communication avec ses membres et avec le public. Le bulletin en ligne de la FEO, *Interaction*, est posté quatre fois par année. Des bulletins intitulés *Communiqué* sont diffusés sur le régime de retraite et sur d'autres questions importantes. Il existe une liste d'abonnement par courriel pour les communications avec les membres et autres.



Le site Web de la FEO : otffeo.on.ca.

La FEO a plusieurs autres sites Web portant sur des questions particulières qui revêtent de l'importance pour le personnel enseignant.



- [Surmonter les défis](#)
- [Bien-être@l'école](#)
- [Passage à l'enseignement pour les besoins spéciaux](#)
- [Engagement des parents](#)
- [Inspirez le savoir financier](#)
- [Instagram : otf_feo](#)
- [Facebook : otffeo](#)
- [X : @otffeo | X : @OTFpresFEO](#)
- [YouTube : @OntarioTeachersFederationOTF](#)



otf_feo



otffeo



@otffeo
@OTFpresFEO



@OntarioTeachersFederationOTF

Membre émérite de la FEO

Le titre de membre émérite de la FEO a été institué en 1964 à l'occasion du 20^e anniversaire de la FEO. Il a été conféré pour la première fois à l'honorable George A. Drew, qui était ministre de l'Éducation et premier ministre au moment où la Fédération a été formée en vertu de la *Loi sur la profession enseignante*. Un nombre limité de titres de membre émérite est décerné annuellement aux membres qui ont rendu des services exceptionnels à la cause de l'éducation et/ou à la Fédération. Chaque année, ce titre peut aussi être conféré à une personne qui n'est pas membre de la FEO.



Prix spécial de reconnaissance de la FEO

Le niveau Prix spécial de reconnaissance



de la FEO sera présenté une fois par année à un organisme, à un groupe ou à une personne en reconnaissance de ses contributions exceptionnelles à l'éducation financée par les fonds publics en Ontario, en dehors des conseils scolaires.

Les efforts de la personne, du groupe ou de l'organisme doivent viser l'amélioration de l'éducation financée par les fonds publics en Ontario.

Les contributions des personnes proposées peuvent être locales ou provinciales et doivent avoir été soutenues pendant une longue période.

Prix d'enseignement du RAO

La FEO et le Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario



(RAEO) parrainent les Prix d'enseignement du RAO afin de reconnaître et de célébrer les membres du personnel enseignant qui font la différence, qui attisent la curiosité de leurs élèves et rehaussent la confiance des parents. Trois prix sont remis chaque année à des membres exceptionnels du personnel enseignant dans les catégories Enseignement à l'élémentaire, Enseignement au secondaire et Personnel enseignant débutant.

<https://teachingawards.ca/fr/accueil-2/>

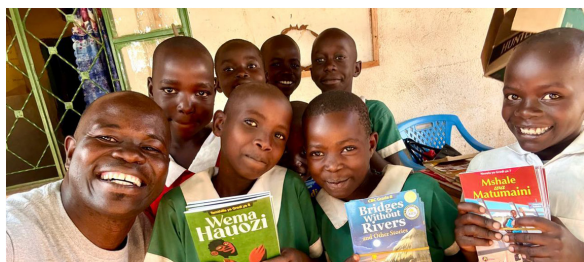
Fonds Blanche E. Snell



Ce fonds administré par le Comité d'aide internationale de la FEO aide les étudiantes,

les étudiants et les membres du personnel éducatif d'autres pays qui étudient ou enseignent temporairement en Ontario, grâce à des subventions visant à améliorer leur expérience pédagogique au Canada au moyen de voyages d'étude et d'activités de perfectionnement professionnel connexes. Les bénéficiaires doivent être citoyennes et citoyens d'un pays en développement et avoir l'intention de retourner dans leur pays pour travailler dans le domaine de l'éducation. Dans certaines circonstances, des subventions peuvent être accordées pour aider à couvrir des dépenses de base, comme les frais d'inscription, les manuels scolaires et l'hébergement. Le nombre de subventions accordées et leur montant sont variables.

Aide internationale



Chaque année, le Programme d'aide internationale de la FEO permet de soutenir de petits projets éducatifs d'origine locale entrepris dans des pays en développement par des organismes d'enseignantes et d'enseignants, des écoles et d'autres groupes.

Le Programme est administré par un comité formé de membres du personnel enseignant qui représentent chacune des filiales de la FEO. Parmi les projets appuyés chaque année, il y en a au moins un qui est entrepris par l'Organisation canadienne pour l'éducation au service du développement (CODE) et plusieurs autres sont financés sous les auspices de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE/CTF). Le Programme d'aide internationale, qui existe depuis plus de 50 ans, est financé par les cotisations des membres de la FEO.

Régime de retraite



Le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO ou Régime) est un partenariat entre la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario. Avant 1989, la Caisse de retraite des enseignantes et des enseignants était entièrement contrôlée par le gouvernement de l'Ontario. En 1989, elle a été instituée en tant que société distincte, sous le nom de Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

En 1991, l'assemblée législative de l'Ontario a adopté la *Loi sur le régime de retraite des enseignants*, qui a remanié le RREO pour en faire un partenariat entre la FEO et le gouvernement.

La FEO et le gouvernement nomment chacun cinq membres au Conseil du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, dont ils choisissent conjointement la présidence.

Les partenaires – à savoir, le gouvernement et le Bureau de la FEO – se réunissent par l'entremise du Comité des partenaires pour s'acquitter de leurs responsabilités à l'égard du régime de retraite. Des groupes tripartites comptant une représentation du Régime, de la FEO et du gouvernement, y compris le Comité consultatif des partenaires et le groupe de travail sur les communications, se réunissent au moins tous les trois mois.

Comme le RREO est un partenariat entre la FEO et le gouvernement, les deux partenaires partagent l'actif et le passif du Régime.

Cela signifie que, lorsque les placements de la caisse de retraite progressent bien et que le Régime connaît un gain actuariel, les partenaires négocient comment les gains seront dépensés. Si les placements ne produisent pas, les partenaires doivent partager la responsabilité de compenser le déficit. Dans ces décisions, la FEO est l'agent négociateur, au nom de l'ensemble des participantes et participants au Régime.

2 Fédérations et associations affiliées à la FEO

Par la *Loi sur la profession enseignante* adoptée en 1944, les quatre organismes sont devenus les parties constituantes de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Ils continuent d'être, autant que possible, des organismes autonomes qui fonctionnent d'après leurs propres statuts. Toute personne membre de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est en même temps membre de l'une de ces filiales et ce sont elles qui s'occupent de presque toutes les questions relatives aux membres pris individuellement. Chacune de ces filiales fournit à ses membres des services spéciaux (négociations, prestations d'assurance de longue durée, services juridiques, publications, etc). Ce sont les membres qui décident quels sont les services qu'elles et ils désirent et quel prix elles et ils sont prêts à payer pour ces services. Nous donnons ci-après une description sommaire de chacune des filiales en indiquant quels services elle fournit à ses membres. Le montant des cotisations est stipulé dans le Règlement pris en application de la *Loi sur la profession enseignante*.

Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)



Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens

L'AEFO représente les enseignantes et les enseignants des écoles élémentaires et secondaires de langue française de l'Ontario, tant catholiques que publiques, en plus du personnel professionnel et de soutien œuvrant dans les différents lieux de travail francophones.

Syndicat francophone, l'AEFO assure la défense et la promotion des intérêts professionnels et économiques de ses membres. Elle exerce également un leadership social qui contribue et favorise l'essor des communautés francophones.

L'AEFO est constituée de quelque 12 500 membres répartis dans 333 écoles élémentaires, 15 pavillons intermédiaires, 110 écoles secondaires et 16 autres lieux de travail.

Vision

L'AEFO est reconnue pour sa contribution :

- À l'amélioration du bien-être professionnel de ses membres;

- À la promotion d'une société juste, inclusive et équitable;
- Au soutien du développement des services communautaires francophones en santé mentale;
- À la lutte pour la pérennité de l'éducation en langue française ainsi que pour la vitalité des communautés francophones en Ontario.

Valeurs

Les valeurs fondamentales de l'AEFO – équité, transparence, solidarité, inclusivité et engagement – orientent ses décisions, ses priorités et l'ensemble de ses activités syndicales.

Gouvernance et organisation de l'AEFO

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle a pour principales fonctions de :

- Prendre connaissance du bilan des activités et des résultats financiers de l'association;
- Choisir la firme responsable de l'audit des comptes;
- Élire les membres du conseil d'administration, du comité exécutif ainsi que les représentantes et représentants à la FEO;

- Adopter ou modifier les statuts et règlements administratifs.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'AEFO est composé de 22 personnes :

- Les membres du comité exécutif;
- Une administratrice ou un administrateur par unité locale;
- La direction générale et la personne qui occupe le poste de secrétaire-trésorier (sans droit de vote).

Il se réunit au moins quatre fois par année pour veiller à la bonne gestion de l'AEFO, selon les règles établies.

Comité exécutif

Le comité exécutif de l'AEFO est formé de cinq personnes élues pour deux ans par l'assemblée annuelle:

- Une présidence;
- Deux vice-présidences;
- Deux conseillères ou conseillers;
- La direction générale (sans droit de vote).

La présidence est un poste à temps plein, basé au bureau provincial.

Le comité exécutif se réunit sur convocation pour traiter des dossiers urgents, du plan stratégique et du plan de mise en œuvre du plan stratégique et agit comme instance disciplinaire.

Comités permanents

Quatre comités appuient le conseil d'administration dans ses décisions :

- Gouvernance;
- Gestion des risques;
- Ressources humaines;
- Mises en candidature et prix.

Chaque comité est présidé par une ou un membre du comité exécutif et se compose d'administrateurs et d'administratrices. Les mandats sont renouvelables chaque année. La présidence provinciale et la direction générale et secrétaire-trésorière sont membres ex-officio des comités permanents.

Les unités de l'AEFO

L'AEFO regroupe 17 unités de district qui représentent l'ensemble du personnel enseignant, régulier et suppléant, ainsi que certains membres du personnel administratif, professionnel et de soutien.

Ces unités couvrent les 12 conseils scolaires de langue française de l'Ontario, le consortium Centre Jules-Léger, le Centre Le CAP et le Lycée Claudel.

Chaque unité tient une assemblée annuelle locale pour élire son comité directeur. Elle représente ses membres auprès de l'employeur et de la communauté, participe à la négociation de l'entente collective locale et en assure le suivi avec l'appui du bureau provincial.

Services aux membres

Négociations collectives

L'AEFO négocie, au nom de ses membres, des conventions collectives qui reflètent leurs priorités et les réalités changeantes des environnements de travail. Elle défend leurs intérêts aux tables de négociation en s'appuyant entre autres sur des consultations et des sondages auprès des membres.

Son objectif : conclure des ententes équitables qui améliorent les conditions de travail de ses membres et protègent leurs droits.

Gestion des conventions collectives

L'AEFO assure le suivi rigoureux de l'application des conventions collectives. Par son expertise en relations de travail, elle veille à ce que les droits et les acquis des membres soient protégés et appliqués.

Représentation et appui

Outre les questions liées aux conventions collectives, l'AEFO peut, à sa discrétion, offrir un soutien lors d'enquêtes, d'accusations criminelles ou de plaintes déposées auprès d'un ordre professionnel, lorsque ces situations sont liées à l'exercice des fonctions professionnelles. Elle peut aussi conseiller les membres faisant l'objet d'une plainte à la Société d'aide à l'enfance dans un contexte professionnel.

Assurances collectives et avantages sociaux

Selon leur emploi et leur unité, les membres peuvent être admissibles à un régime d'assurance collective et bénéficier de certains avantages sociaux.

Conseils et appui

L'AEFO offre à ses membres divers conseils et de l'appui pour ce qui se rapporte aux relations de travail et professionnelles : santé et sécurité au travail, harcèlement et violence, assurances collectives, invalidité de longue durée, accident de travail, évaluation de rendement, retour progressif au travail et accommodement, équité salariale et évaluation d'emploi, etc.

Santé mentale

L'AEFO offre des programmes d'aide permettant aux membres de mieux gérer des problèmes d'ordre professionnel, personnel ou familial, ou des problèmes de dépendance.

Formation aux membres

L'AEFO propose différentes formations sur les aspects professionnels et syndicaux du travail. Elle collabore avec d'autres organismes pour concevoir des formations et des outils adaptés aux besoins de ses membres.

Bourses du fonds AEFO

L'AEFO offre des bourses pour :

- Appuyer les membres dans leur formation en cours d'emploi;
- Fournir une aide aux étudiantes et étudiants à la formation à l'enseignement en français langue première.

Pour présenter une demande, il faut remplir un formulaire et le soumettre avant la date limite indiquée sur le site Web.

Communications

Médias

- Communiqués, avis aux médias, déclarations de la présidence.

Public général

- Le *Trait d'union* – Magazine numérique trimestriel pour les membres de l'AEFO, le grand public et nos partenaires.

Pour les membres seulement

- Message de la présidence – Annonces et messages importants.

- Info NÉGOS – Nouvelles et enjeux clés des négociations collectives
- *En bref* – Information sur les services, les initiatives et les nouvelles du syndicat.

Sites Web et médias sociaux

- Sites Web : [AEFO](#), [À la découverte](#), et [site sécurisé pour les membres](#)
- Facebook : AEFO, Présidence
- X (Twitter) : @aefo_on_ca, @aefopresidence
- LinkedIn : AEFO sur LinkedIn
- YouTube : AEFO provinciale
- Instagram : @aefopronvinciale

Anne Lavoie

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)

290, rue Dupuis, 4^e étage

Ottawa (Ontario) K1L 1B5

613.244.2336, 1.800.267.4217

Télécopieur : 613.563.7718

Courriel : info@aefo.on.ca

Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO)



La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario représente 84 000 membres du personnel enseignant, du personnel enseignant suppléant, du personnel de soutien professionnel, du personnel de soutien pédagogique ainsi que des éducatrices et éducateurs de la petite enfance désignés qui œuvrent dans les écoles élémentaires publiques à l'échelle de la province. La FEEO et les organisations qui l'ont précédée représentent le personnel enseignant des écoles publiques élémentaires de l'Ontario depuis le début des années 1900.

Objectifs

Comme l'indique la Constitution de la FEEO, les objectifs de la Fédération sont les suivants :

- réglementer les rapports entre le personnel et l'employeur, notamment pour obtenir et conserver les meilleures conditions d'emploi possibles au moyen de la négociation collective;
- faire avancer la cause de l'éducation et la situation du personnel enseignant ainsi que des travailleuses et travailleurs en éducation;
- promouvoir des normes de conduite professionnelle élevées et un haut niveau de compétence professionnelle;
- favoriser un climat de justice sociale en Ontario et poursuivre le rôle de chef de file dans des domaines comme la lutte contre la pauvreté, la non-violence et l'équité;
- promouvoir et protéger les intérêts de toutes et tous les membres de la Fédération et des élèves qui leur sont confiés;
- promouvoir et défendre la santé et la sécurité des membres en milieu de travail;
- collaborer avec d'autres organisations, en Ontario, au Canada et ailleurs, qui ont les mêmes objectifs ou des objectifs similaires.

Priorités

Les priorités organisationnelles de la FEEO sont approuvées chaque année par les membres délégués participant à l'assemblée générale annuelle. Les priorités suivantes ont été approuvées pour 2025-2026 :

- protéger les droits de négociation collective de toutes et tous les membres au niveau local et provincial;
- défendre l'éducation financée par les fonds publics;
- répondre aux besoins des membres;
- assurer le perfectionnement professionnel des membres;
- promouvoir la justice sociale dans les domaines de la paix, de la lutte contre la pauvreté, de la non-violence, de l'équité et de la lutte contre le racisme;
- lutter contre le racisme anti-Noirs;
- promouvoir les droits économiques et de travail de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs;
- soutenir l'aide et la coopération internationales;
- promouvoir la préservation et la protection de l'environnement et s'engager activement dans la lutte contre le changement climatique;
- mobiliser les membres de la Fédération et le mouvement syndical;
- promouvoir et protéger la santé et la sécurité physiques et psychologiques des membres;
- militer pour l'élimination de la violence dans les écoles financées par les fonds publics.

Organisation locale et provinciale

Assemblée générale annuelle : L'assemblée générale annuelle de la FEEO a lieu en août chaque année. Plus de 600 déléguées et délégués venus de toute la province y participent. Chaque unité locale y délègue au moins deux personnes ayant droit de vote, y compris la présidente ou le président (ou une personne désignée), et peut y envoyer d'autres déléguées et délégués à raison d'une personne par tranche de 120 équivalents temps plein de l'unité locale. Les personnes déléguées ratifient les priorités de l'organisation, élisent les membres du Conseil exécutif, approuvent le budget et les cotisations, modifient la constitution de la FEEO, votent sur les résolutions soumises par les unités locales et les comités, et s'acquittent de diverses autres responsabilités.

Conseil exécutif provincial : Le Conseil exécutif provincial composé de 14 membres, est formé d'une personne à la présidence, d'une personne à la première vice-présidence, de deux personnes à la vice-présidence (dont l'une doit être une femme), d'une personne représentant la FEEO au Bureau de la FEO, et de neuf membres du Conseil exécutif. Trois postes au Conseil exécutif sont réservés aux membres qui s'identifient comme femmes, dont l'une doit également s'identifier comme membre d'une Première Nation, Métisse ou Inuite, membre handicapée, 2ELGBTQ+ ou racialisée. Un poste supplémentaire est également réservé à une ou un membre qui s'identifie comme membre d'une Première Nation, Métis ou Inuit, membre handicapé, 2ELGBTQ+ ou racialisé. Toutes et tous les membres du Conseil exécutif sont élus pour un mandat de deux ans par les délégués lors de l'assemblée générale annuelle.

Conseil des représentantes et des représentants : Le Conseil des représentantes et des représentants est formé des membres du Conseil exécutif, de la secrétaire générale ou du secrétaire général et des personnes secrétaires générales adjointes (sans droit de vote), des personnes occupant la présidence de chaque unité locale et, selon la taille des unités locales, d'autres représentantes et représentants des unités locales. Le Conseil des représentantes et des représentants se réunit trois fois par année et est chargé d'examiner le budget annuel proposé, de recommander des politiques au Conseil exécutif ou lors de l'assemblée générale annuelle, de recommander des mesures au Conseil exécutif, d'approuver les objectifs de négociation de la FEEO et d'autres activités.

Le Conseil des représentantes et des représentants compte cinq comités : le Comité directeur du conseil, le Comité du budget et le Comité de sélection des comités permanents et deux comités consultatifs sur la négociation collective (distincts pour le personnel enseignant régulier et suppléant et les travailleuses et travailleurs en éducation).

Comités permanents provinciaux : La FEEO compte plusieurs comités permanents provinciaux qui se réunissent deux fois par année. Les membres sont nommés aux comités par motion du Comité exécutif, sur la base des recommandations reçues du Comité de sélection des comités permanents.

Les membres des comités ont un mandat de deux ans, renouvelable une fois pour une durée maximale de quatre ans. Les comités ont un rôle consultatif et peuvent faire des recommandations au Conseil exécutif.

Unités locales : Il existe 76 unités locales de la FEEO en Ontario, dont certaines sont réservées au personnel enseignant régulier et suppléant, aux éducatrices et aux éducateurs de la petite enfance et au personnel de soutien professionnel, du personnel de soutien pédagogique. Les unités locales fournissent des services aux membres de la FEEO, notamment un soutien et une représentation professionnels, des possibilités de perfectionnement professionnel et des négociations collectives locales.

Services aux membres

Services de négociation collective : La FEEO est l'agent négociateur désigné des enseignantes et des enseignants du primaire du système d'enseignement financé par les fonds publics anglophone, des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, ainsi que du personnel de soutien professionnel et du personnel de soutien pédagogique employés par les conseils scolaires pour lesquels la FEEO détient des droits de négociation. La FEEO négocie avec la Couronne et les conseils scolaires à la table centrale (provinciale). Le personnel des Services de négociation collective de la FEEO aide directement les unités locales à négocier, à conserver et à appliquer de solides conventions collectives. Le personnel des Services de négociation collective offre en outre chaque jour des conseils et de l'aide aux unités locales au sujet de la mise en œuvre quotidienne des modalités de la convention collective, ainsi que du soutien pour la formulation et le traitement des griefs.

Services des communications et de l'action politique : Le personnel des Services des communications et de l'action politique fait la promotion de la Fédération et favorise la constitution d'un effectif solide, actif et informé au moyen de communications efficaces, de relations avec le gouvernement et de l'action politique.

De plus, la FEEO utilise divers moyens pour communiquer avec ses membres :

- *Your Member News*, le bulletin électronique de la Fédération;
- Le balado intitulé *Elementary*;
- *VOICE*, le magazine de la FEEO, disponible en version imprimée ou en ligne à l'adresse etfvoice.ca;
- etfo.ca, le site Web public de la FEEO, et members.etfo.ca, le site sécurisé réservé aux membres;
- Une liste de diffusion axée sur l'actualité et les initiatives d'action politique, ainsi qu'une page Facebook consacrée à l'action politique;
- Les médias sociaux, notamment Facebook, Instagram et X;
- BuildingBetterSchools.ca, notre plateforme de campagne publique.

Équité et services pour les femmes : La FEEO est un syndicat engagé en faveur de la justice sociale, de l'équité et de l'inclusion. Le travail du personnel chargé de l'équité et des services pour les femmes illustre l'engagement de la Fédération en faveur de la justice sociale, de la lutte contre l'oppression et des questions d'équité au sens large. Des initiatives telles que notre stratégie pluriannuelle de lutte contre le racisme anti-Noirs, l'éducation 2SLGBTQ+ et le traitement des questions relatives aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits démontrent comment les priorités de notre organisation influencent les pratiques institutionnelles.

La FEEO fonde sa compréhension de ces questions sur un cadre anti-oppressif en veillant à ce que son travail intègre les voix et les expériences des communautés marginalisées et s'attaque aux inégalités individuelles et systémiques. En outre, ce travail soutient les membres de la FEEO dans leurs efforts pour promouvoir l'équité et la justice sociale dans leur vie professionnelle et personnelle.

Le personnel de l'Équité et des services pour les femmes est disponible pour soutenir et assurer la liaison avec les présidentes et présidents, les dirigeantes et dirigeants, les comités et les membres locaux qui souhaitent mettre en œuvre des initiatives en matière d'équité dans leurs propres unités locales. Il propose également un certain nombre de programmes et de ressources pour soutenir les membres dans leurs classes.

Services de santé et de sécurité : Le personnel des Services de santé et de sécurité fournit aux unités locales une expertise et un soutien concernant les exigences légales et politiques visant à garantir la santé, la sécurité et le bien-être dans les écoles pour les membres de la FEEO et les élèves. Cela comprend la mise en application

des normes minimales par l'intermédiaire du ministère du Travail, la représentation des membres et la promotion d'améliorations en matière de santé et de sécurité par la participation au groupe de travail provincial sur la santé et la sécurité, ainsi que l'offre de programmes et d'ateliers par l'intermédiaire du bureau provincial et en partenariat avec les unités locales.

Services d'apprentissage professionnel et programmes d'études du curriculum : Le personnel chargé des Services d'apprentissage professionnel et des programmes d'études s'emploie à favoriser une participation active des membres, un leadership efficace, une présence sociale solide et une forte crédibilité de la Fédération, aux échelons local et provincial.

La FEEO offre plusieurs possibilités de perfectionnement professionnel à ses membres :

- ateliers d'une journée, d'une demi-journée ou après les heures scolaires en partenariat avec les unités locales de la FEEO;
- cours d'été portant sur différents cycles et matières;
- programmes de leadership syndical;
- conférences provinciales fortement axées sur les programmes d'études;
- cours de qualifications additionnelles pour répondre aux besoins personnels d'apprentissage professionnel des membres.

De plus, le personnel chargé des Services d'apprentissage professionnel et des programmes d'études du curriculum s'efforce de porter les préoccupations de la FEEO à l'attention du gouvernement et assure la liaison avec les programmes de perfectionnement du personnel enseignant et les facultés d'éducation afin de fournir des conseils et des informations.

Services de relations professionnelles : Le personnel chargé des Services de relations professionnelles de la FEEO offre des renseignements, des conseils ainsi que des services de soutien et d'intervention aux membres qui vivent des problèmes professionnels liés à une vaste gamme de difficultés en milieu de travail.

Une ou un membre du personnel des Services de relations professionnelles est sur appel tous les jours afin de prêter assistance aux membres pour des questions comme un conflit en milieu de travail, l'obtention d'accommodements pour les incapacités, des stratégies pour contrer le harcèlement, l'intimidation et la violence de la part d'élèves ou de collègues, les préoccupations liées aux droits de la personne, les plaintes à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ou à l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, les enquêtes

de la SAE et les enquêtes policières, l'éthique professionnelle, les évaluations du rendement et les conseils généraux concernant les droits et responsabilités.

Prix

Prix pour service et engagement des membres

- Prix pour activités humanitaires à l'échelle internationale d'une personne membre de la FEEO
- Prix pour activités humanitaires à l'échelle internationale d'une personne non membre de la FEEO
- Prix pour activités humanitaires à l'échelle locale d'une personne membre de la FEEO
- Prix pour activités humanitaires à l'échelle locale d'une personne non membre de la FEEO
- Prix d'apprentissage professionnel et d'élaboration de programmes d'études
- Prix d'apprentissage professionnel et d'élaboration de programmes d'études-programme de promotion de la femme
- Prix des arts et de la culture
- Prix Au-delà de l'arc-en-ciel
- Prix des écrivaines et des écrivains
- Prix des écrivaines et des écrivains-programme de promotion de la femme
- Prix de l'éducation sur l'environnement
- Prix d'équité et de lutte contre le racisme
- Prix d'équité et de lutte contre le racisme-programme de promotion de la femme
- Prix pour les facultés d'éducation
- Prix féminin d'élaboration de projets spéciaux en sciences et technologie-programme de promotion de la femme
- Prix féminin d'activisme social pour les femmes et les enfants-programme de promotion de la femme
- Prix de littérature pour enfants
- Prix de lutte contre la pauvreté
- Prix de lutte contre les préjugés
- Prix de militantisme politique
- Prix de militantisme pour la santé et la sécurité
- Prix de modèle de comportement pour les femmes-programme de promotion de la femme
- Prix de la nouvelle ou du nouveau membre
- Prix décerné à un membre pour ses services et son engagement

Bourses et bourses d'études

- Bourse d'apprentissage et de leadership – programme de promotion de la femme
- Bourse d'apprentissage professionnel pour PNMI
- Bourses de doctorat
- Bourses de doctorat – programme de promotion de la femme
- Bourse d'études pour les femmes – programme de promotion de la femme
- Bourses de la FEEO pour les enfants des membres de la FEEO qui s'inscrivent dans une faculté d'éducation ou un programme d'éducation de la petite enfance
- Bourse de la FEEO pour les enseignantes noires et les enseignants noirs (ouverte aux non-membres de la FEEO)
- Bourse de la FEEO pour les enseignantes noires – Programme de promotion de la femme (ouverte aux non-membres de la FEEO)
- Bourses de maîtrise
- Bourses de maîtrise – programme de promotion de la femme
- Bourses pour les membres de la FEEO
- Bourses pour les membres de groupes désignés (ouvertes aux membres et aux non-membres de la FEEO)
- Bourses pour les membres de groupes désignés – programme de promotion de la femme (ouvertes aux membres et aux non-membres de la FEEO)
- Bourse des femmes en éducation pour PNMI – programme de promotion de la femme

Sharon O'Halloran

Secrétaire générale

Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO)

136, rue Isabella

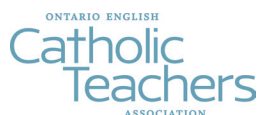
Toronto, ON M4Y 0B5

416.962.3836, 1.888.838.3836

Télécopieur : 416.642.2424

Courriel : sohalloran@etfo.org

Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens (OECTA)



Reconnaissant notre individualité en tant qu'enseignantes et enseignants dans les écoles catholiques, nous formons une association qui œuvre pour l'avancement de l'enseignement catholique. En tant que porte-parole du personnel enseignant, nous offrons des services professionnels, de soutien, de protection et de leadership. L'Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens (OECTA) a été constituée en société par des lettres patentes le 8 septembre 1944. L'OECTA représente maintenant plus de 45 000 membres qui enseignent de la maternelle à la 12^e année dans les écoles catholiques de langue anglaise de l'Ontario financées par les fonds publics.

Objectifs

- promouvoir les principes de l'enseignement catholique;
- susciter une meilleure compréhension chez les parents, les membres du personnel enseignant et les élèves;
- œuvrer pour la croissance morale, intellectuelle, religieuse et professionnelle de ses membres;
- améliorer le statut de la profession enseignante en Ontario;
- assurer un rôle de chef de file pour les enseignantes et les enseignants catholiques dans le domaine de l'éducation;
- collaborer avec d'autres organisations de personnel enseignant pour améliorer les normes d'enseignement;
- défendre et promouvoir les droits constitutionnels du système scolaire catholique en Ontario ainsi que le financement juste et équitable de tous les conseils scolaires financés par les fonds publics;
- représenter les membres dans tout ce qui concerne la négociation collective;
- promouvoir l'entière protection de ses membres en vertu du Code des droits de la personne de l'Ontario.

Organisation provinciale

Comité exécutif provincial : Le Comité exécutif provincial est composé de la présidence, de la présidente sortante ou du président sortant, de la première vice-présidente ou du premier vice-président, de la deuxième vice-présidente ou du deuxième vice-président, de la troisième vice-présidente ou du troisième vice-président, de la trésorière ou du trésorier, de deux conseillères ou conseillers, ainsi que de la représentante élue ou du représentant élu de l'Association au Bureau de la FEO. La secrétaire générale ou le secrétaire général et la secrétaire générale adjointe ou le secrétaire général adjoint ne disposent pas du droit de vote. Le Comité exécutif provincial se réunit tous les mois et à d'autres moments au besoin.

Conseil des présidences : Le conseil des présidences est composé du Comité exécutif provincial, des présidences de toutes les unités et, lorsque l'unité est composée de plus d'une unité de négociation locale pour le personnel enseignant, d'une représentante ou d'un représentant de chaque unité de négociation locale, des cinq membres élus au conseil d'administration de la FEO et d'une représentante ou d'un représentant de l'unité de négociation locale pour chacune des régions, à savoir, le Nord-Est, le Nord-Ouest, l'Est, le Sud-Ouest, les régions du Centre et de Toronto. La secrétaire générale ou le secrétaire général, la secrétaire générale adjointe ou le secrétaire général adjoint ainsi que les présidences des comités permanents et des groupes de travail ne disposent pas du droit de vote. Le conseil des présidences se réunit trois fois par année.

Assemblée générale annuelle : L'assemblée générale annuelle est composée d'une délégation de chaque unité (une déléguée ou un délégué pour 75 membres ou une fraction importante de ce nombre, avec un minimum de deux déléguées ou délégués par unité) et des membres votants du conseil des présidences. L'assemblée générale annuelle a lieu chaque année au cours des vacances de mars.

Comités provinciaux : Les comités permanents sont le comité de la vérification, le comité des prix, le comité de l'enseignement catholique et du curriculum, le comité de la négociation collective, le comité du matériel didactique, le comité des finances,

le comité de la santé et de la sécurité, le comité des droits de la personne, le comité de la législation, le comité de l'invalidité de longue durée, le comité de l'engagement des membres, le comité du personnel, le comité consultatif en matière de politiques, le comité des programmes et des structures organisationnelles, le comité de la condition féminine, le comité du perfectionnement professionnel et le comité de réseautage du personnel enseignant.

Conseils : Discipline et Conseil consultatif sur la diversité.

Remarque : Les cinq membres du Conseil consultatif sur la diversité, dont une représentante ou un représentant des groupes autochtones et une représentante ou un représentant des groupes méritant l'équité, sont des membres délégués votants à l'assemblée générale annuelle. Les membres ordinaires du Conseil consultatif sur la diversité sont des membres ne disposant pas du droit de vote du Conseil des présidences.

Organisation locale

Comité exécutif d'unité : Le Comité exécutif d'unité est constitué de la présidence, de la présidente sortante ou du président sortant, de la première vice-présidente ou du premier vice-président, de la vice-présidente ou du vice-président responsable de l'équité (ou autre titre tel que déterminé par les statuts de l'unité), de la deuxième vice-présidente ou du deuxième vice-président, d'une représentante ou d'un représentant du personnel enseignant suppléant, de la trésorière ou du trésorier, de la secrétaire rapporteuse ou du secrétaire rapporteur, et des conseillères et des conseillers. Le Comité exécutif d'unité se réunit une fois par mois.

Assemblée générale annuelle d'unité :

L'assemblée générale annuelle d'unité est composée des membres de l'unité et doit avoir lieu chaque année avant le 30 juin.

Services aux membres

Accessibilité, inclusion, diversité et équité

(AIDE) : La ou le responsable AIDE conseille la secrétaire générale ou le secrétaire général et la secrétaire générale adjointe ou le secrétaire général adjoint dans la planification et la mise en œuvre de l'AIDE au sein de l'Association.

Leurs responsabilités : élaboration, mise en œuvre et suivi :

- du plan stratégique AIDE;
- de l'intégration de l'AIDE et des droits de la personne dans les politiques et les pratiques;
- de la formation professionnelle, des outils et des ressources AIDE appropriés pour les dirigeantes et dirigeants de l'Association (dans les provinces et au sein des unités), de la gouvernance AIDE et des structures des membres (membres et personnel);
- de programmes AIDE adaptés à la culture (lutte contre le racisme et l'oppression);
- de l'analyse des données sur la diversité, l'inclusion et l'équité;
- d'espaces sûrs pour un dialogue ouvert et constructif et la résolution des conflits.

En outre, une agente administrative permanente ou un agent administratif permanent s'occupera des services administratifs en vue de soutenir le cadre de lutte contre le racisme, l'oppression et la haine du comité AIDE de l'Association.

Négociation et services des contrats : Les agentes et agents du personnel visitent régulièrement les unités de négociation locales et conseillent les équipes de négociation sur tous les aspects des négociations collectives. Tous les membres du département font partie de l'équipe de négociation provinciale, et la personne en charge assume le rôle de négociatrice ou de négociateur en chef. Le département de la négociation et des services contractuels tient également des séminaires régionaux sur la négociation collective et des ateliers à l'échelle de la province pour solliciter les points de vue sur les objectifs des négociations et offrir des possibilités de collaboration entre les unités de négociation. Le département produit le manuel de l'Association, qui peut être consulté en ligne dans l'espace réservé aux membres, avec les conventions collectives et les procédures de négociation collective de l'OECTA.

Les membres du département s'occupent de tous les aspects des problèmes d'assurance-emploi, des griefs et de l'arbitrage, de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, ainsi que des questions liées à la santé et à la sécurité. Le département tient aussi le séminaire annuel des agentes et des agents

des griefs, les réunions régionales sur la santé et la sécurité, et participe au programme RISE de l'Association. Le département organise également le séminaire annuel des agents chargés des griefs, les réunions régionales sur la santé et la sécurité, et participe au programme RISE de l'Association. En outre, le département apporte son soutien aux unités locales et aux membres pour toute question ou tout problème concernant le régime d'avantages sociaux (Fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés l'OECTA) et le régime d'avantages sociaux du personnel enseignant suppléant de l'OECTA.

Counselling et services aux membres : Les membres du personnel enseignant aux prises avec des difficultés d'ordre professionnel ou des problèmes personnels qui ont des répercussions sur leur travail peuvent communiquer avec ce département pour obtenir des conseils. Les agentes et les agents du personnel traitent les préoccupations des membres, notamment au sujet de l'évaluation du rendement, du counselling général et professionnel, de l'éthique professionnelle, du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, de questions interpersonnelles, de la société d'aide à l'enfance, des services policiers, des enquêtes de l'Ordre des enseignantes et des enseignants, des plaintes relatives aux droits de la personne et des appels concernant l'invalidité de longue durée. La confidentialité de tous les cas est assurée. Le département s'occupe aussi des enquêtes et des auditions internes du conseil de discipline de l'OECTA.

Consciente des défis immenses, du stress et de l'anxiété auxquels nos membres continuent de faire face, l'Association a élaboré une série sur la santé mentale et le bien-être, qui rassemble une multitude de ressources sur des sujets tels que la distinction entre santé mentale et maladie mentale, la compréhension du stress, la compréhension de l'anxiété et de la dépression, la compréhension de la maladie mentale, les mesures à prendre si votre santé mentale vous préoccupe, les stratégies pour promouvoir la santé mentale et le bien-être, ainsi qu'une liste de ressources sur la santé mentale et le bien-être.

Des bulletins d'information sur le bien-être mental sont distribués à la présidence des unités afin de soutenir les unités locales. L'Association propose

également une série de pauses bien-être mental pour les responsables d'unité, qui consistent en des discussions virtuelles d'une heure sur des thèmes liés à la santé mentale et aux stratégies de bien-être.

Programme « Well at Work » (Bien au travail)

– **Initiative pilote :** L'Association s'est associée au Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RAEO) et à Human Works pour lancer un programme pilote visant à soutenir les membres qui ont du mal à rester au travail en raison de problèmes de santé, de bien-être ou liés au milieu de travail. Le programme « Well at Work » (Bien au travail) est conçu pour fournir un soutien et des ressources personnalisés afin d'aider les membres à assumer leurs responsabilités professionnelles tout en prenant soin de leur bien-être. Cette initiative reflète l'engagement de l'Association envers le bien-être de ses membres et les stratégies proactives en matière de bien-être.

En outre, le département propose plusieurs ateliers à ses membres, aide les membres et anciens membres retraités bénéficiant d'une pension et se trouvant dans une situation financière difficile à remplir des demandes de subvention, et assure la liaison avec des programmes d'échange d'enseignantes ou d'enseignants en Grande-Bretagne et en Australie.

Relations avec le gouvernement et Affaires publiques

La principale responsabilité du personnel des Relations avec le gouvernement consiste à défendre le maintien et le renforcement du système d'éducation catholique financé par les fonds publics de l'Ontario.

Les responsabilités du personnel comprennent la liaison avec le personnel de Queen's Park, avec la députation provinciale, avec d'autres syndicats, avec la Fédération du travail de l'Ontario (FTO), avec le Congrès du travail du Canada (CTC), avec la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et avec les filiales du personnel enseignant. Cela comprend la représentation de l'OECTA au sein de plusieurs comités et groupes de travail de la FTO, du CTC et de la FEO. De plus, le personnel collabore étroitement avec des intervenantes et intervenants catholiques et d'autres intervenantes et intervenants en éducation, notamment l'Ontario Association of Parents in Catholic Education (OAPCE), la Friends and Advocates of Catholic Education (FACE),

l'Ontario Autism Coalition, l'organisme Fix our Schools ainsi qu'avec diverses organisations de justice sociale et organisations progressistes, comme le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), l'Institut Broadbent, la Coalition ontarienne pour de meilleurs services éducatifs à l'enfance (COMSEE) et Campagne 2000.

Le personnel chargé des relations gouvernementales se tient informé des développements politiques afin de s'assurer que le bureau provincial, les autres membres du personnel et les unités reçoivent les documents et les informations pertinents.

Le personnel des Affaires publiques mène diverses activités de communication interne et externe visant à soutenir et à promouvoir les objectifs de l'Association. Les responsabilités du personnel des Affaires publiques comprennent : les relations avec les médias et les relations publiques; le contenu du site catholicteachers.ca; les médias sociaux; les mises à jour destinées aux membres; la rédaction, la révision, la conception et la mise en page des ressources et publications de l'Association, en collaboration avec d'autres membres du personnel du bureau provincial; et la conception et la rédaction de messages pour diverses occasions publicitaires et de marketing.

De plus, le personnel est chargé de rendre compte aux différents organes directeurs de l'Association, aux parties prenantes affiliées, notamment la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants et la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, ainsi qu'aux entités politiques. Cela comprend la diffusion de divers messages politiques qui s'adressent à de nombreux publics, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation. Le personnel veille également à ce que les messages de l'Association destinés aux parties prenantes externes et internes soient cohérents et conformes aux priorités de l'Association. Le personnel du département apporte son soutien au Comité consultatif politique provincial et au Comité de l'engagement des membres.

Administration du Bureau et Ressources humaines

Le personnel de l'Administration du bureau est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la gestion continue des procédures administratives liées à la gestion des documents et des archives des réunions. Le personnel assure la planification et la coordination de toutes les questions administratives liées au Conseil de la présidence, au comité exécutif provincial, à l'équipe de négociation provinciale, au conseil de discipline, au bureau des conférenciers, à l'audit, aux finances et aux comités chargés des programmes et des structures.

Les Ressources humaines sont responsables de la gestion des questions liées à l'emploi, notamment le recrutement, les relations avec les employés, la rémunération et les avantages sociaux, la conformité, la sécurité, la formation et le perfectionnement. Le département travaille également en étroite collaboration avec le comité du personnel dans l'exercice de ses fonctions.

Finances

Les services fournis aux membres par ce département comprennent la collecte et le traitement des cotisations des membres, le paiement des dépenses, le traitement des paiements pour les cours, la délivrance des formulaires T2202 (reçus pour fins d'impôt) pour les frais d'inscription aux cours, la délivrance des chèques en période de grève, les demandes de renseignements sur l'adhésion et la mise à jour des informations sur les membres dans la base de données.

Les services fournis aux unités par ce département comprennent le traitement des paiements des dépenses liées aux conférences et aux ateliers, le traitement des paiements pour les remboursements de cotisations, les indemnités journalières pour l'AGA, les subventions, les congés de la présidence pour les unités régulières et les unités de négociation des enseignantes suppléantes et des enseignants suppléants, les allocations de la présidence, ainsi que l'assistance pour le système de comptabilité QuickBooks en ligne et la réalisation et la finalisation des audits des unités.

Technologies de l'information

Le service des technologies de l'information développe et assure le soutien des systèmes informatiques et des bases de données utilisés par l'OECTA, tant au niveau provincial que local, pour répondre aux besoins de ses membres. Il fournit l'infrastructure nécessaire à des services tels que la messagerie électronique provinciale, le site Web de l'OECTA, les communications unifiées et l'inscription en ligne aux cours de qualification supplémentaire et aux conférences.

Services juridiques

Le personnel des Services juridiques fournit actuellement des services juridiques aux membres dans les domaines suivants, à condition que la question soit liée à leur travail comme enseignante ou enseignant : plaintes auprès de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, appels auprès du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (TASPAAT) concernant les décisions de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB) et les questions d'invalidité de longue durée (ILD). Les Services juridiques fournissent également des conseils juridiques à l'administration sur une base quotidienne et à long terme.

Base de données des membres

La titulaire ou le titulaire de ce poste est principalement responsable de la base de données des membres de l'Association, iMIS, ainsi que de son développement et de sa maintenance dans tous les départements provinciaux et les unités locales de l'OECTA. Voici certaines de ses responsabilités :

- Fournir une formation continue et des ressources à l'ensemble du personnel du bureau provincial, aux agents de publication des unités locales et aux administrateurs des unités locales sur l'utilisation d'iMIS.
- Fournir une assistance directe aux unités locales et au personnel des unités sur l'utilisation d'iMIS par l'entremise d'un système d'aide par billets.

Les autres tâches comprennent :

- Travailler en collaboration avec l'agent de liaison du personnel auprès du comité provincial sur la législation à l'examen, à la production et à la mise à jour du manuel de l'Association.

- Fournir un soutien de haut niveau à la Fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés l'OECTA.

Opérations

Le personnel du département des opérations supervise l'infrastructure du bureau provincial et ses programmes en planifiant et en coordonnant tous les événements de l'association et les activités quotidiennes du bureau provincial. Il s'occupe également de la production de matériel, de la planification d'événements sur site et hors site, des achats et de l'entretien du bâtiment du bureau provincial, en coordination avec les autres départements.

Perfectionnement professionnel : Le département du perfectionnement professionnel offre une gamme de services de formation professionnelle à ses membres. Parmi ceux-ci figurent des conférences, des ateliers (p. ex., PD Network, Office Hours, WebExperiences) et des publications, ainsi que l'analyse de questions dans le domaine de l'éducation et la prestation de cours de qualification additionnelle. Le département joue aussi un rôle d'agent de liaison et de porte-parole de la profession enseignante auprès d'organismes comme la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO), l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE), le ministère de l'Éducation (ÉDU), les Catholic Curriculum Corporations (CCC) et l'Institute for Catholic Education (ICE).

Prix

- La bourse commémorative Rose M. Cassin, la bourse commémorative Reverend J.H. Conway et la bourse commémorative Doreen Brady, la bourse commémorative Michael Ennett et la bourse commémorative Shannon Hogan, pouvant atteindre 10 000 \$ chacune, sont offertes chaque année à des membres qualifiés pour des études postsecondaires à plein temps ou à temps partiel
- La bourse commémorative Margaret Lynch et la bourse commémorative Cecilia Rowan, de 10 000 \$ chacune, sont offertes chaque année à des membres pour des études religieuses à plein temps ou à temps partiel
- La bourse commémorative Mary C. Babcock, de 10 000 \$, est offerte chaque année à des membres

- pour des études à plein temps ou à temps partiel dans le domaine des études syndicales
- Bourses commémoratives Joan Kamps
 - La distinction commémorative Marion Tyrrell
 - Le prix commémoratif Pearse Shannon pour services à l'Association
 - Le prix commémoratif Fintan Kilbride pour la justice sociale
 - Le titre de membre honoraire
 - Le titre de membre à vie
 - Prix Jeunes Écrivains/Young Authors Awards
 - Prix d'engagement des membres

David Church

Secrétaire général

Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens (OECTA) Pièce 400, 65, Avenue St. Clair Est, Toronto (Ontario) M4T 2Y8
416.925.2493, 1.800.268.7230
Télécopieur : 416.925.7764
Courriel : dchurch@catholicteachers.ca

Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)



La Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)/The Ontario Secondary School Teachers' Federation (OSSTF) représente le personnel enseignant et le personnel de soutien en éducation employé dans les conseils scolaires des écoles publiques, séparées et francophones de l'Ontario, ainsi que dans les universités.

La FEESO/OSSTF représente : le personnel enseignant; les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance; le personnel de bureau, les commis et le personnel des services techniques; le personnel des services professionnels aux élèves; le personnel d'entretien et le personnel chargé des installations; le personnel chargé de cours; et enfin, d'autres spécialistes de l'éducation. La FEESO/OSSTF est membre du Congrès du travail du Canada (CTC) et de la Fédération du travail de l'Ontario (FTO).

L'engagement

Je m'engage solennellement à promouvoir et à faire avancer la cause de l'éducation.

Je m'efforcerai d'atteindre et de conserver le plus haut degré de compétence professionnelle et je ne ferai rien qui soit contraire à l'honneur, à la dignité et aux normes d'éthique de ma profession.

Je promets fidélité et appui à la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario et je me conformerai à la constitution, aux statuts et règlements, ainsi qu'aux pratiques établies pour gouverner ses membres.

Organisation provinciale

Comité exécutif : Un comité exécutif provincial élu lors de l'assemblée générale annuelle provinciale tous les deux ans comprend la présidence, deux personnes à la vice-présidence, trois cadres de direction et une trésorière ou un trésorier. La

secrétaire générale ou le secrétaire général et les trois personnes qui assument les fonctions de secrétaire général adjoint sont membres sans droit de vote du Comité exécutif.

Conseil provincial : Des membres ayant droit de vote : des conseillères et des conseillers provinciaux choisis par les unités de négociations en conformité avec les statuts; les membres ayant droit de vote du Comité exécutif provincial; en cas de partage des voix, la présidence est réputé être un membre ayant droit de vote. Des membres sans droit de vote : la personne occupant le poste de secrétaire général; les membres discrétionnaires, comme les présidentes et les présidents des comités provinciaux, selon la décision du Conseil provincial; les membres élus au Conseil d'administration de la FEO; la représentante ou le représentant de la FEESO/OSSTF au Bureau de la FEO; et la présidence du Conseil provincial.

Assemblée provinciale : Des membres ayant droit de vote : des personnes déléguées à l'Assemblée provinciale choisies en conformité avec les statuts; les membres ayant droit de vote du Comité exécutif provincial; les membres élus au conseil d'administration de la FEO; et la représentante ou le représentant de la FEESO/OSSTF au Bureau de la FEO. Des membres sans droit de vote : les présidentes et les présidents des comités permanents et des conseils; la présidente ou le président du Conseil provincial; les présidentes et les présidents des comités spéciaux ou ad hoc formés par l'Assemblée provinciale; les membres du secrétariat; et les personnes occupant les postes de secrétaire général et de secrétaire général adjoint.

Comités permanents provinciaux

- Comité 2ELGBTQIA+
- Conseil des membres retraités actifs chargé de favoriser la création d'un organisme solide de membres retraités et d'offrir une tribune aux membres retraités
- Conseil de bienfaisance chargé des subventions aux membres en fonction ou à la retraite ayant des difficultés d'ordre financier
- Comité sur la santé et la sécurité *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail*

- Conseil juridique chargé d'entendre les plaintes concernant le manquement aux devoirs de membre
- Conseil de médiation chargé d'orienter la FEESO/OSSTF pour la formulation et la révision des principes de conduite professionnelle, d'encourager et d'aider les membres à régler les différends, d'informer les membres et de leur offrir une formation sur la gestion des conflits
- Conseil parlementaire et constitutionnel
- Comité d'appel du Conseil provincial ayant pour mandat d'entendre les demandes d'appel d'une décision finale rendue par le Conseil de certification ou par le Conseil juridique
- Comité des services de protection chargé des questions relatives aux négociations collectives, financement de l'éducation, maintenance des contrats et la santé et la sécurité
- Comité des services éducatifs chargé des questions relatives au perfectionnement professionnel, à la formation syndicale et aux ressources à l'intention des membres
- Comité des communications et d'action politique chargé des questions relatives à l'activisme politique, la reconnaissance des membres et l'engagement des membres à travers des stratégies efficaces de communication
- Comité des services en langue française chargé de conseiller la FEESO/OSSTF au sujet des questions concernant les besoins particuliers des membres francophones ou parlant français
- Comité des droits de la personne sur les questions relatives aux droits de la personne et l'équité.
- Comité de la condition féminine sur les questions relatives à la défense et à la promotion des droits des femmes
- Comité des finances chargé du développement du budget annuel de la FEESO/OSSTF et la gérance des finances de la Fédération en tant qu'entité
- Comité d'appel du Conseil provincial chargé d'entendre les appels interjetés contre les décisions définitives du Conseil de la magistrature
- Groupe de travail consultatif de la Faculté d'éducation
- Groupe de travail consultatif sur le système du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario
- Groupe de travail consultatif sur l'environnement
- Groupe de travail consultatif sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits

- Groupe de travail consultatif sur la mobilisation des nouveaux membres
- Groupes de travail consultatifs sur la négociation centrale
- Groupe de travail consultatif sur la Fiducie d'assurance vie et de soins de santé des employés
- Groupe de travail consultatif provincial sur l'assurance SLD de la FEESO/OSSTF
- Groupe de travail consultatif sur l'équité
- Groupe de travail consultatif sur les personnes vivant avec un handicap

Oganisation locale

Districts : La FEESO/OSSTF est formée de 35 districts ayant chacun un conseil exécutif, un conseil de district et des comités analogues à ceux de l'organisation provinciale. Chaque district tient également une assemblée générale annuelle. Les districts chapeautent des organes réunissant les unités de négociation.

Unités de négociation : Le Comité de négociation collective provincial fournit la FEESO/OSSTF visant les membres pour lesquels la FEESO/OSSTF détient des droits de négociation en vertu des lois pertinentes. L'unité de négociation a des statuts et règlements approuvés par une assemblée générale des membres.

Sections locales : Une unité de négociation peut être divisée en sections locales selon les modalités qu'elle détermine.

Services aux members

Négociation collective : La FEESO/OSSTF fournit des renseignements pour aider les unités de négociation locales pendant les négociations avec l'employeur. Au besoin, l'organisation provinciale mène les négociations en leur nom et avec leur aide.

Financement de l'éducation : Le Comité de négociation collective provincial fournit de l'information aux districts et aux unités de négociation pour les aider à comprendre le financement de l'éducation.

Services éducatifs : Sous la direction du Comité des services éducatifs, nombre de recherches et de projets de formation professionnelle sont entrepris. De nombreuses conférences, des colloques et des ateliers sont également organisés pour permettre aux membres et à d'autres de se tenir au courant des changements dans le monde de l'éducation.

Régime de retraite et prestations : L'agente ou l'agent des pensions offre des conseils et de l'aide aux membres concernant le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) et le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS) ainsi que les pensions universitaires.

Informatique et technologie de l'information : Le bureau provincial fournit des renseignements et du personnel pour aider les districts et les unités de négociation à établir les procédés de communication voulus à l'aide de la technologie de l'information.

Relations publiques et action politique : Grâce à son personnel professionnel et au Comité des communications et de l'action politique, la FEESO/OSSTF fournit en permanence des conseils et de l'information sur les communications provinciales et locales ainsi que sur les relations publiques.

Publications professionnelles : La FEESO/OSSTF compte deux publications importantes. *Education Forum* est la publication officielle de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO/OSSTF). Il s'agit d'une publication imprimée qui est également entièrement disponible en ligne et qui est largement diffusée aux universités et facultés d'éducation à travers le Canada, à plus de 60 000 travailleuses et travailleurs de l'éducation membres de la FEESO/OSSTF en Ontario, et à un réseau de partenaires en éducation et de membres de la communauté. Cette publication vise à faire le lien entre la recherche, l'expérience vécue et le débat public de manière accessible et pertinente. La FEESO/OSSTF publie également un bulletin d'information en ligne toutes les deux semaines intitulé *Update*.

Celui-ci informe les membres des développements clés dans les domaines de l'éducation, des négociations collectives, des politiques

gouvernementales et des campagnes syndicales, en français et en anglais. Update souligne les réalisations des membres, les événements à venir, les possibilités de formation professionnelle et les dates limites importantes, contribuant ainsi à maintenir le lien entre les membres et leur fédération ainsi que la communauté éducative en général. Les membres de la FEESO/OSSTF y sont automatiquement abonnés dès leur adhésion au syndicat et peuvent se désabonner à tout moment. Visitez osstfupdate.ca et education-forum.ca pour en savoir plus sur ces deux publications.

Bourses d'études : La FEESO/OSSTF offre plusieurs bourses à ses membres et à leur famille afin de les aider à poursuivre des études postsecondaires.

Educators Financial Group Inc. : L'Educators Financial Group Inc. est une entreprise de services financiers parrainée par la FEESO/OSSTF. Il offre aux membres du milieu de l'éducation de l'Ontario ainsi qu'à leur famille des régimes d'épargne-retraite enregistrés et non enregistrés.

RAEO : Le Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario offre des prestations d'assurance aux unités de négociation. Des polices d'assurance individuelles sont aussi offertes aux membres en exercice ou à la retraite.

Vaino Poysa

Secrétaire général

Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO/OSSTF)

60, chemin Mobile

Toronto (Ontario) M4A 2P3

416.751.8300, 1.800.267.7867

Télécopieur : 416.751.3394

Courriel : vaino.poysa@osstf.ca

3 Présidentes, présidents et secrétariat-trésorerie de la FEO

Présidentes et présidents

1944-1945	Norman McLeod, Leaside
	Aileen Noonan, Windsor
1945-1946	Helen Sheppard, North Bay
1946-1947	Rev. B. W. Harrigan, Hamilton
1947-1948	Winston Davies, St. Catharines
1948-1949	J. O. Proulx, Ottawa
1949-1950	Eileen M'Gonigle Gladman, Toronto
1950-1951	Norma Hackett, Windsor
1951-1952	Dorothea McDonell, Ottawa
1952-1953	Percy W. Diebel, Hamilton
1953-1954	Arthur Savard, Ottawa
1954-1955	George L. Roberts, Oshawa
1955-1956	Ruth Clarke, Port Hope
1956-1957	Rev. Sister Mary Lenore, Belleville
1957-1958	R. J. Bolton, Peterborough
1958-1959	Rev. Brother Frederic, Ottawa
1959-1960	H. O. Barrett, Toronto
1960-1961	Ruby McLean, Leamington
1961-1962	Rev. J. H. Conway, London
1962-1963	E. C. Longmuir, Toronto
1963-1964	Reg. A. Cozens, Amherstburg
1964-1965	Marie Duhaime, Welland
1965-1966	Florence Irvine, Ancaster
1966-1967	P. F. O'Leary, Brantford
1967-1968	H. R. Wilson, Peterborough
1968-1969	J. D. McNabb, Peterborough
1969-1970	Brother Maurice Lapointe, Ottawa
1970-1971	Hazel Farr, Simcoe
1971-1972	Ian J. Fife, Etobicoke
1972-1973	Rev. J. F. Kavanagh, London
1973-1974	G. P. Wilkinson, Stratford
1974-1975	Isabel B. Ward, Pembroke
1975-1976	Georges Gauthier, Ottawa
1976-1977	R. Ross Andrew, Ottawa
1977-1978	James J. Carey, London
1978-1979	Alan Murray, Kitchener

1979-1980	Margaret Beckingham, Mississauga
1980-1981	Bro. Jean-Marc Cantin, Ottawa
1981-1982	George V. Meek, Thornhill
1982-1983	Fred Sweeney, London
1983-1984	Margaret Wilson, Toronto
1984-1985	Joan Westcott, Kitchener
1985-1986	Guy Matte, Ottawa
1986-1987	Doug McAndless, London
1987-1988	John Fauteux, Toronto
1988-1989	Rod Albert, Sudbury
1989-1990	Beverley Polowy, South Porcupine
1990-1991	Guill Archambault, Sudbury
1991-1992	Ron Poste, Trenton
1992-1993	Horst Schweinbenz, Hamilton
1993-1994	Jim Head, Scarborough
1994-1995	Anne Wilson, Cobalt
1995-1996	Ronald Robert, Sudbury
1996-1997	J. W. (Bill) Martin, Etobicoke
1997-1998	Eileen Lennon, Mississauga
1998-1999	Liz Barkley, Toronto
1999-2000	Barbara Sargent, Chatham
2000-2001	Roger Régimbal, Gloucester
2001-2002	Pearse Shannon, Hamilton
2002-2003	Phyllis Benedict, Peterborough
2003-2004	Yvan Roy, Penetanguishene
2004-2005	Jim McQueen, Toronto
2005-2006	Marilies Rettig, Perth
2006-2007	Hilda Watkins, Windsor
2007-2008	Maureen Davis, London
2008-2009	George (Joe) Lamoureux, Barrie
2009-2010	Reno Melatti, Kingsville
2010-2011	Rian McLaughlin, Hamilton
2011-2012	Francine LeBlanc-Lebel, Blind River
2012-2013	Terry Hamilton, Thunder Bay
2013-2014	Julie Pauletig, York Region
2014-2015	Rian McLaughlin, Hamilton
2015-2016	Francine Leblanc-Lebel, Blind River
2016-2017	Michael Foulds, Owen Sound

Présidentes, présidents et secrétariat-trésorerie de la FEO (suite)

Présidentes et présidents (suite)

2017-2018	Chris Cowley, Sarnia
2018-2019	Diane Dewing, Kemptville
2019-2020	Anne Vinet-Roy, Timmins
2020-2021	Parker Robinson, Sturgeon Falls
2021-2022	Chris Cowley, Sarnia
2022-2023	Nathan Core, Waterloo
2023-2024	Yves Durocher, Pain Court
2024-2025	Michael Foulds, Owen Sound
2025-2026	Chris Cowley, Sarnia
2026-2027	Nathan Core, Waterloo

Secrétariat-trésorerie

1944-1974	Nora Hodgins
1974-1985	William A. Jones
1985-1995	Margaret Wilson
1995-1996	Pierre Lalonde (intérimaire)
1996-2003	Susan M. Langley
2003-2007	Ruth Baumann
2007-2019	Rhonda Kimberley-Young
2019-2023	Scott Perkin
2024-	Ian S. Pettigrew

3 Membres émérites de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

1964

1. The Hon. George A. Drew*
2. Norman McLeod
3. Nora Hodgins
4. Roy F. Bennett
5. Harriett E. Carr
6. Jack W. Cawood
7. Winston Davies
8. Agnes Stephens
9. Clare R. Fallis
10. Adélar Gascon
11. Margaret M. Lynch
12. Mary A. Macdonald
13. E. Arnold Orr
14. Rev. L. K. Poupore
15. Helen M. Sheppard
16. Roger St. Denis
17. Monsignor B. W. Harrigan
18. J. Ovide Proulx
19. Eileen Gladman
20. Norma Hackett
21. Margaret Drago
22. Percy W. Diebel
23. George L. Roberts
24. E. Ruth Clarke
25. Mother Mary Lenore Carter
26. Robert J. Bolton
27. Brother Frederic (Philippe Faucher)
28. Harry O. Barrett
29. Ruby McLean
30. Rev. J. H. Conway
31. E. Cecil Longmuir
32. Walter Clarke
33. Gabrielle Levasseur
34. L. Dorothy Martin
35. Jean Richardson
36. S.G.B. "Steve" Robinson
37. A. Cecilia Rowan

38. Elizabeth D. Taylor
39. Marion Tyrrell
40. Margaret Bennie
41. Dorothea McDonnell
42. Rev. Edwin C. Garvey
43. Elaine Kniseley
44. Sister Marie Lionel
45. Murdoch McIver
46. Elsie M. Pomeroy
47. Rev. C. L. Siegfried
48. Blanche Snell
49. Sister M. Vincentia
50. Eva K. Walker (Mrs. W.C.A. Young)

1965

51. Thomas Aldcorn
52. James R. Causley
53. J. Harvey Mitchell
54. Corbin A. Brown
55. Alice Ogden
56. Margaret A. Robinson
57. Reginald A. Cozens
58. Marie Duhaime
59. Arthur Savard

1966

60. Sister Charles-Auguste (Simone Gamache)
61. Flora MacDonald
62. D. Arthur McAdam
63. Donald M. Graham
64. Wilfred W. Wees
65. Florence G. Irvine

1967

66. Sister Frances McCann
67. Jean Watson
68. J.R.H. "Arch" Morgan

69. I.M. "Brick" Robb
70. Patrick F. O'Leary

1968

71. Charles Mustard
72. Harvey R. Wilson

1969

73. Karl Bohren
74. Bruce B. Dawson
75. Ruby C. Kinkad
76. Robert L. Lamb
77. A.E. "Bud" O'Neill
78. Ola Reith
79. James D. McNabb

1970

80. Mary C. Babcock
81. Donald S. Felker
82. Margaret Grant
83. Veronica Houlahan
84. Thomas A. Sanders
85. Pearl E. Mowry
86. Harry C. Redfern
87. Sister M. Aloysia
88. Anne-Marie Duchesne
89. Brother Maurice Lapointe

1971

90. Thérèse Bélanger
91. Ruth M. Campbell
92. Laura O. Cook
93. James Cuthbertson
94. Harold B. Dean
95. William A. Jones
96. John F. McGivney
97. Ruth M. Willis
98. Hazel A. Farr

Membres émérites (suite)

1972

- 99. Cora Bailey
- 100. Omer E. Deslauriers
- 101. Ronald E. Edwards
- 102. Marion I. Evans
- 103. George E. Flower
- 104. Marie T. Kennedy
- 105. William J. McCordic
- 106. Donald M. Ritchie
- 107. Alan W. Robb
- 108. John R. Rodriguez
- 109. Robert M. Smith
- 110. Ian J. Fife

1973

- 111. Jean I. Aceti
- 112. James J. Carey
- 113. Jean-David Corbeil
- 114. Daryl R. Hodgins
- 115. Rev. Jacques Martineau
- 116. Annabell McNaughton
- 117. Thomas A. Tait
- 118. Rev. J. Frank Kavanagh

1974

- 119. Marie-Thérèse Charlebois (Mrs. M.-T. Brazeau)
- 120. Robert J. Cooney
- 121. Lenore Graham
- 122. Robert W. B. Jackson
- 123. Yvonne LeBel
- 124. Ronald E. Poste
- 125. L. Morris Richardson
- 126. Gordon P. Wilkinson

1975

- 127. William C. Cunningham
- 128. Florence Henderson
- 129. Mary Hesser
- 130. Kenneth F. Prueter
- 131. Jeannine Séguin
- 132. Wilbur R. Smalley
- 133. Isabel B. Ward

1976

- 134. D. Carl Anderson
- 135. Frère Jean-Marc Cantin
- 136. Sister Yvonne Desaulniers

- 137. Marie I. Myers
- 138. Leo D. Normandeau
- 139. The Hon. Thomas L. Wells*
- 140. Georges Gauthier

1977

- 141. Derry Byrne
- 142. Neil Davis
- 143. Lucien Hébert
- 144. Edward Minchin
- 145. Jacques Schryburt
- 146. Reginald H. Soward
- 147. R. Ross Andrew

1978

- 148. Sister Alice Marie
- 149. Roland Bidal
- 150. Jeanne Frolick
- 151. Peter Gazzola
- 152. Paul Kennedy
- 153. Ronald M. Stephen

1979

- 154. The Hon. Pauline M. McGibbon*
- 155. Lewis J. Contini
- 156. John F. Cronin
- 157. David G. Dewar
- 158. John Kuchinak
- 159. Pierre Lalonde
- 160. Marie MacGregor (Mrs. M. Rutledge)
- 161. Alan Murray
- 162. Clarence W. Perry
- 163. Tom Taylor
- 164. George H. Waldrum

1980

- 165. Margaret Beckingham
- 166. Doreen Brady
- 167. Wilma Dowling
- 168. Linda MacKinnon
- 169. Marguerite Martel
- 170. George V. Meek
- 171. Owen B. Shime
- 172. Joan Westcott

1981

- 173. Hervé Casault
- 174. Marc Cazabon
- 175. Frank Griffin
- 176. Betty Hawke
- 177. H. Bryce Warren

1982

- 178. Patricia Carson
- 179. Jean Coughlan
- 180. Kathleen A. B. Dyson
- 181. Mary W. Flynn
- 182. James G. Head
- 183. F.W.D. "Doug" McAndless
- 184. Patrick A. Perdue
- 185. Jean V. Stubley
- 186. David L. Tough

1983

- 187. Raymond J. Bergin
- 188. Robert J. Denis
- 189. David J. S. Hughes
- 190. Duncan A. Jewell
- 191. André Lécuyer
- 192. William R. Menagh
- 193. Ada Schermann
- 194. Fred Sweeney
- 195. Ann Thomson

1984

- 196. Elizabeth Barkley
- 197. Lois M. Black*
- 198. Richard A. Dodds
- 199. Doris Harrison
- 200. Dan F. McArthur
- 201. Howard Moscoe
- 202. Serge P. Plouffe
- 203. George Saranchuk
- 204. Margaret Wilson

1985

- 205. Jean-Paul Habel
- 206. Susan Hildreth
- 207. T. Ranald Ide
- 208. L. Brian Kenny
- 209. David J. Lennox
- 210. B. Edmund Nelligan
- 211. Shirley Stokes
- 212. Eugène R. Touchette

Membres émérites (suite)

1986

- 213. L. Burt Cottenden
- 214. R. G. (Des) Dixon
- 215. Mary C. Hill
- 216. Kevin Kennedy
- 217. Guy Matte
- 218. Edna Parker
- 219. Frances Poleschuk
- 220. A. Kay Sigurjonsson
- 221. Léon Vigneault

1987

- 222. James Forster
- 223. L.-Anne Gagné
- 224. Alice Grégoire-Bourdeau
- 225. Colm Harty
- 226. J. Frank Kinlin
- 227. Douglas W. Knott
- 228. Larry Langdon
- 229. Jeanne Milovanovic

1988

- 230. Bruce E. Archer
- 231. Jim Cooney
- 232. Jacqueline Dennis
- 233. Carol Dewey
- 234. T. John Fauteux
- 235. Ada Hill
- 236. Gisèle Martel
- 237. G. Burleigh Mattice
- 238. Peter R. Norman
- 239. Patrick O'Neill

1989

- 240. Rod Albert
- 241. Maude Barlow
- 242. Robert M. Buckthorp
- 243. Elaine Cline
- 244. Jacques Hallé
- 245. Suzann Jones
- 246. David C. Kendall
- 247. Gertrude MacCrimmon
- 248. André Pinard
- 249. Betty Walsh

1990

- 250. Malcolm Buchanan
- 251. Joan Byrne
- 252. Herb Cooney
- 253. David Eaton

- 254. Eileen Lennon
- 255. Sister Sheila McAuliffe
- 256. Mel McFayden
- 257. Helen Penfold
- 258. Beverley Polowy
- 259. Gérard Raymond
- 260. Dr. David Suzuki*

1991

- 261. Guill Archambault
- 262. Allan Edward Bacon
- 263. Helen Biales
- 264. Mary Ellen Carey
- 265. Noel S. Clark
- 266. Marie-Reine Forest
- 267. Richard F. Johnston*
- 268. Mary Elizabeth Labatt
- 269. Bill Martin
- 270. Robert Millaire
- 271. François Tisi
- 272. Anne Margaret Wilson

1992

- 273. Joseph W. Atkinson
- 274. Sergine Rachelle Bouchard
- 275. Denyse Brisson
- 276. Michael Coté
- 277. Lorne Earl Creighton
- 278. Claudette Foisy-Moon
- 279. Mary P. Gunn
- 280. Victoria Hiebert-Hannah
- 281. Jack Hutton
- 282. Susan M. (Owens) Langley
- 283. James E. Sparrow

1993

- 284. Rosemary Brown*
- 285. J. Frank Clifford
- 286. Douglas M. Deller
- 287. Margaret Dempsey
- 288. J. Antero Elo
- 289. Laurent Joncas
- 290. Gene T. Lewis
- 291. Terry Mangan
- 292. Horst Schweinbenz
- 293. Kathryn Soule
- 294. Zubeda Vahed
- 295. Monique Yelle

1994

- 296. Roger Cayer
- 297. Frank Dillon
- 298. Thomas William Dunseath
- 299. Bob Garthson
- 300. Earl Manners
- 301. Michael McGinnis
- 302. Raymond Monette
- 303. Barbara Sargent
- 304. Rosemarie Stasios*

1995

- 305. Edwin Alexander
- 306. Claudette Boyer
- 307. Réjean (Reg) Ferland
- 308. Beverly Gardner
- 309. Pat Kincaid
- 310. Jacqueline Levesque
- 311. Ronald George Merrett
- 312. Bev Ough
- 313. Claire Ross
- 314. Mike Walsh

1996

- 315. Clifford Berry
- 316. Michèle Chrétien-Guidolin
- 317. Albert Dukacz
- 318. Jim Gardhouse
- 319. Sheryl Hoshizaki
- 320. Gail Kingsley
- 321. Bernard Lefebvre
- 322. Peter Murphy
- 323. Ronald Robert
- 324. Mary Vernon

1997

- 325. John Campbell
- 326. Catherine Cazabon
- 327. Carol Corsetti
- 328. Margaret Couture
- 329. Margaret Gee
- 330. Jeffrey F. Holmes
- 331. Paul Inksetter
- 332. Thomas G. Lyons
- 333. William W. Markle*
- 334. Roger Régimbal
- 335. Marilies Rettig

Membres émérites (suite)

1998

- 336. Phyllis Benedict
- 337. Diane M. Chénier
- 338. Neil Doherty
- 339. Bernard Éthier
- 340. William (Bill) Getty
- 341. Marshall Jarvis
- 342. Florence Keillor
- 343. Barbara Kucherka
- 344. Michele Landsberg*
- 345. W. Garth McMillan
- 346. Maret Sädem-Thompson

1999

- 347. Betty Ann Bushell
- 348. Diane Chénier
- 349. Peter Herrndorf*
- 350. Brad Kuhn
- 351. Sondra Nesterenko
(à titre posthume)
- 352. Greg Pollock
- 353. Daniel Racine
- 354. Pearse Shannon
- 355. Lorraine Stewart

2000

- 356. Marilyn Laframboise
- 357. Diana Tomlinson
- 358. Richard Prophet
- 359. Ann Cook Petz
- 360. Ruth Baumann
- 361. Ray Fredette
- 362. Fiona Nelson
- 363. Raymond Vaillancourt
- 364. The Hon. William Davis*

2001

- 365. Rachelle Chrétien
- 366. Jeff Heximer
- 367. Randy McGlynn*
- 368. Emily Noble
- 369. Yvan Roy
- 370. Beverley Saskoley
- 371. Jim Smith

2002

- 372. Tony Andreacchi
- 373. Jacques Gascon
- 374. Howard Goldblatt*
- 375. Paul Howard

- 376. Lise Routhier Boudreau
- 377. Carolyn Stevens
- 378. Susan Swackhammer
- 379. Nancy Wannamaker

2003

- 380. H. Ruth Behnke
- 381. Gérald Bélisle
- 382. Maureen Davis
- 383. Wendy E. Matthews
- 384. Kathryn McVean
- 385. Harry Mulvale
- 386. Charles E. Pascal*

2004

- 387. Mary Gordon
- 388. Barbara Grizzle
- 389. Claire Huneault
- 390. Annie Kidder*
- 391. Jim McQueen
- 392. Bruce McWhinnie
- 393. Reno Melatti
- 394. Paul Taillefer
- 395. Susan Thede

2005

- 396. Diane Balanyk-McNeil
- 397. Rosemary Clark
- 398. David Clegg
- 399. Wayne Cornack
- 400. Danielle Francis
- 401. Taylor Gunn*
- 402. Alain Lamoureux
- 403. Sheila Vandenberg

2006

- 404. Gerald Armstrong
- 405. The Honourable
James K. Bartleman*
- 406. Marie-Élisabeth Brunet
- 407. Normand Dubé
- 408. Ron Gugula
- 409. Donna Lacavera
- 410. Gail Oleszkowicz
- 411. Barbara Richter
- 412. Sherry Rosner
- 413. Harold Vigoda

2007

- 414. Claudia Guidolin
- 415. Jacqueline Jean-Baptiste
- 416. Lynn Johnston*
- 417. Donna Marie Kennedy
- 418. Rhonda Kimberley-Young
- 419. Peter Lipman
- 420. Jim McMahon
- 421. Charlotte Morgan
- 422. Terri Taggart
- 423. Hilda Watkins

2008

- 424. Ed Chudak
- 425. Ken Coran
- 426. Carmaine Hall
- 427. Sam Hammond
- 428. Claude Lamoureux*
- 429. Jan Moxey
- 430. Bill Reith
- 431. Ken Thurston
- 432. Larry Trafford

2009

- 433. George (Joe)
Lamoureux

2010

- 434. Wendy Bolt
- 435. Paul Cavalluzzo*
- 436. Bernie Dupuis
- 437. Ruth Kirkham
- 438. Francine LeBlanc-Lebel
- 439. Elaine Mac Neil
- 440. Vivian McCaffrey
- 441. Benoit Mercier
- 442. Jim White

2011

- 443. Christine Brown
- 444. Elaine Chartier
- 445. Paul Elliott
- 446. Murray Gold*
- 447. Michael Haugh
- 448. Joan Littleford
- 449. Rian McLaughlin
- 450. James Ryan
- 451. Sandra Sahli
- 452. Jacques Tremblay

Membres émérites (suite)

2012

- 453. Jean-Baptiste Arhanchiague
- 454. Pierre Côté
- 455. Margaret (Marnie) Daly
- 456. Angelo Ippolito
- 457. Anne Lavoie
- 458. Patricia (Pat) McAdie
- 459. Daniel Peat
- 460. Victoria Réaume*
- 461. Maureen Weinberger

2013

- 462. Henri Babin
- 463. Harvey Bischof
- 464. Earl Burt
- 465. Terry Hamilton
- 466. James McCormack
- 467. Mary Morison
- 468. Ann Murphy
- 469. Dr. Samantha Nutt*
- 470. Kevin O'Dwyer
- 471. Anne Vinet-Roy

2014

- 472. Sharon Aloian
- 473. Dominic Belle-Isle
- 474. Geoff Deleplanque
- 475. Bill Doyle
- 476. Cindy Dubué
- 477. Sylvie Héroux
- 478. Chris Karuhanga
- 479. Rosario Marchese*
- 480. Sharon O'Halloran
- 481. Julie Pauletig

2015

- 482. Al Cornes
- 483. Ruby Day
- 484. Jerry DeQuetteville
- 485. Cyndie Jacobs
- 486. Émilie Johnson
- 487. Nathalie Ladouceur
- 488. Hugh Mackenzie*
- 489. Michael O'Connor
- 490. Dr. Anne Rodrigue

2016

- 491. Mario Blouin
- 492. Suzette Clark
- 493. Ken Collins
- 494. Chris Cowley
- 495. Kathleen Devlin
- 496. Tom Doyle
- 497. Marc Dubois
- 498. Jack Jones
- 499. Kathleen Loftus
- 500. Rosemary Sadlier*

2017

- 501. Claire Bélanger
- 502. Karen Campbell
- 503. Shannon Evans
- 504. Michael Foulds
- 505. Cheryl Fullerton
- 506. Marie-France Grégoire-Cayer
- 507. Ann Hawkins
- 508. Nancy Lawler
- 509. Dan Maxwell
- 510. Ross Peebles*

2018

- 511. Paul Anthony*
- 512. Paul Caccamo
- 513. Lori Foote
- 514. Victoria Hunt
- 515. Carol Jolin
- 516. Colleen Lee
- 517. Pierre Léonard
- 518. Monica Rusnak
- 519. Liz Stuart

2019

- 520. François Boudrias
- 521. Ruth Dawson
- 522. Diane Dewing
- 523. Rob Gascho
- 524. Warren Grafton
- 525. Cassandra Hallett*
- 526. Jennifer Mitchell
- 527. Caroline Morin
- 528. Joe Pece
- 529. Michelle Teixeira

2020

- 530. Barb Dobrowolski
- 531. Jim Giles
- 532. Joanne Languay
- 533. Malini Leahy
- 534. Karen Littlewood
- 535. Dave Mastin
- 536. Brian McGowan (à titre posthume)
- 537. Ron Mock*
- 538. Théophile Rwigimba
- 539. Rémi Sabourin

2021

- 540. Kim Appel
- 541. Jane Bennett
- 542. Valentin Fekou-Youmbi
- 543. Claudine Laporte
- 544. Joanne Myers
- 545. Shelley Page (posthumously)
- 546. Susan Perry
- 547. Ethan Poskanzer*
- 548. Sean Roberts
- 549. Parker Robinson

2022

- 550. Rick Belisle
- 551. Shirley Bell
- 552. Domenic Bellissimo
- 553. Adelina Cecchin
- 554. Yves Durocher
- 555. Mary Lachapelle
- 556. Lisa Mastrobuono
- 557. Pat Wright
- 558. Alphonse Marie Yongoua

2023

- 559. Lindy Amato
- 560. Brad Bennett
- 561. Nathan Core
- 562. Dr. Amy Greer*
- 563. Phyllis Hession-White
- 564. Martha Hradowy
- 565. Lorna Larmour
- 566. Chantal Noël
- 567. Tracey Pecarski
- 568. Julie Yelle

Membres émérites (suite)

2024

- 569. Gundi Barbour
- 570. Nathalie Drolet
- 571. Lavinia George*
- 572. Hayssam Hulays
- 573. Gabrielle Lemieux
- 574. Colin Matthew
- 575. Malisa Mezenberg
- 576. Andrew Robertson
- 577. Pauline Scott

2025

- 578. Marc-Éric Audet
- 579. Émilie Brochu
- 580. Diana Corazza
- 581. Chris Goodsir
- 582. Jason Johnston
- 583. Scott Perkin*
- 584. Kathy Pigeon
- 585. Cathy Renfrew
- 586. Anthony Rocchio

2026

- 587. Peter Beens
- 588. Denis Bonin
- 589. Jeff Denys
- 590. Mary Fowler
- 591. Stephen Helleiner
- 592. René Jansen in de Wal
- 593. Bruno Muzzi
- 594. Sabrina Sawyer
- 595. Michaël Tousignant
- 596. Heidi Yetman*

* Non-membre



